



Pleugueneuc

LE BULLETIN



Noël 2015
à l'école



LE RECENSEMENT

Vous allez être recensé du 21 janvier au 20 février

Cette démarche statistique permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la contribution de l'État au budget municipal, l'organisation des collectivités et des différents services (pharmacies, etc...).

POUR CONNAÎTRE LA POPULATION âge, profession, déplacement, logement...

Au niveau local, le recensement sert ainsi à ajuster l'action publique aux nécessités (écoles, santé, sport, etc.), transports à développer,...



Les agents recenseurs :
De gauche à droite Bertrand D'Huvé, Marie Montigné, Marguerite Gascoin et Lydie Croquison

POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ASSOCIATIONS

Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population. Votre participation active, essentielle, obligatoire de par la loi, est avant tout un acte civique.

LA VISITE D'UN AGENT RECENSEUR

L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes, conformément aux lois.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Votre agent recenseur et la Mairie sont à votre écoute :

mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Tél. : 02 99 69 40 47

consultez le site

le-recensement-et-moi.fr



DATE A RETENIR

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE de Pleugueneuc

Samedi 11 juin de 10 à 12h

Pour inscrire un enfant
à la rentrée 2016
une permanence sera ouverte
(retirer auparavant une autorisation
d'inscription en Mairie).

Tél. 02 99 69 40 26

CHANGEMENT À L'ÉCOLE

M. Planchenault Stéphane est depuis la rentrée de septembre le nouveau directeur de l'école communale.

Les élèves et les parents le connaissent bien car il enseigne en classe de CM2 au sein de notre établissement scolaire depuis septembre 2009.

Souhaitons lui bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1^{er} semestre 2016

FEVRIER

- Mardi 2 février : **Après-midi crêpes** organisé par le club de l'amitié.
- Dimanche 14 février : **Sortie rando** Le bois des Néfliers à Romillé.
- Samedi 20 février : **Repas** organisé par la section Basket à la salle multifonctions.

MARS

- Samedi 5 mars : **Repas** organisé par le Football Club du Linon à la salle multifonctions.
- Dimanche 13 mars : **Sortie rando** Les bois Rochel à Plouer sur Rance.
- Dimanche 13 mars : **Bal** du club de l'amitié animé par Silvère Burlot à la salle multifonctions.
- Mercredi 16 mars : **Repas (tête de veau)** organisé par le club de l'amitié à la Drolonerie.
- Samedi 19 mars : **Repas de l'ACCA** à la salle multifonctions.

AVRIL

- Dimanche 3 avril : **Bal** organisé par le Groupement des Parents d'Elèves animé par «Les Copains d'abord» à la salle multifonctions.
- Samedi 9 avril : **Théâtre** Représentation de la troupe La Tanouarn Théâtre Tinténiac à la salle multifonctions.
- Dimanche 10 avril : **Sortie rando** Estuaire du Frémur à Lancieux.
- Samedi 16 avril : **Repas** organisé par le club de l'amitié au restaurant « Aux délices des sens »

MAI

- Jeudi 5 mai : **Bal** organisé par l'association des CATM de Bonnemain à la salle multifonctions.
- Dimanche 8 mai : **Sortie rando** Le tour du cap à Erquy.
- Dimanche 15 mai : **Fête de la Pentecôte et vide-greniers** organisés par le Foyer Laïc, les Parents d'Elèves et la Municipalité
- Samedi 21 mai : **concert du SIM** autour des musiques traditionnelles à la salle multifonctions.

JUIN

- Samedi 11 juin : **Portes ouvertes** de 10h à 12h à l'école communale.
- Samedi 11 juin : **Tournoi de foot** organisé par le FC Linon à Tréverien.
- Dimanche 12 juin : **Sortie rando** Le château et la forêt de la Hunaudaye à Pleven.
- Mercredi 15 juin : **Après-midi pétanque** organisé par le Club de l'Amitié

JUILLET

- Dimanche 3 juillet : **Fête de l'école**
- Samedi 16 juillet : **Fête du foyer laïc Repas, bal et feu d'artifice** à la salle multifonctions.
- Mercredi 20 juillet : **Tournoi cantonal de pétanque** organisé par le Club de l'Amitié
- Mardi 26 juillet : **Pique-nique galettes-saucisses** par le Club de l'Amitié

Le mot du maire

*Chers administrés,
Chers habitants de Pleugueneuc.*

En ce début d'année 2016, recevez tous mes vœux de bonheur, santé et plénitude. 2015 a été une année assez difficile pour quelques-uns d'entre nous.

Je veux rappeler tous nos amis chers qui nous ont quittés. Une dernière fois je rappellerai le souvenir de M. Jean-Yves Deshayes. Il nous a quitté le 21 octobre dernier. Il est entré au conseil municipal en 1989. Depuis mars 2014, il entamait son 3ème mandat au bureau municipal en tant qu'adjoint. A Pleugueneuc, tout le monde connaissait Jean-Yves par son bénévolat et son volontariat. Il a été un membre très actif au sein du Foyer Laïc, valeur essentielle à ses yeux. Jean-Yves, je te salue et te remercie au nom de toute la population.

2015 a vu notre commune évoluer : la réhabilitation de nos voies communales, la sécurisation dans les villages avec la mise en place de bandes rugueuses. Les rues du Bourg et Chateaubriand ont été aménagées. De l'avis de tous, il s'agit d'une belle réussite esthétique et sécurisée. L'effacement des réseaux, rue d'Armor, est bien avancé. La réfection des toitures à l'école s'est poursuivie. Un préau et des sanitaires ont été réalisés.

Nous avons mis en place un Plan Communal de Sauvegarde qui permettra d'assurer la sécurité de tous en cas d'accident majeur.

Notre agenda d'accessibilité programmée est arrêté. Sur une période de cinq ans, tous nos bâtiments communaux seront mis aux normes pour personne en situation de handicap.

Dans le domaine communautaire, nous avons adhéré au schéma de mutualisation communautaire pour certains services.

A la zone d'activités de la Coudraie, l'entreprise SOFRIMAIX sera opérationnelle au premier semestre de cette année et créera une vingtaine d'emplois cette année.

Le Conseil Municipal poursuivra son action en 2016

Dans le bourg, les rues du Stade et Edmond Harand seront entièrement réhabilitées.

Un programme de voirie en campagne sera réalisé. La sécurité sera toujours présente à notre esprit.

Une étude pour la rénovation des vestiaires à la salle des sports sera engagée.

À l'église, un programme de réfection des toitures sera étudié.

Je demanderai au Conseil Municipal d'engager une révision de notre PLU. Il nous faut réfléchir à l'aménagement d'une zone qui pourra accueillir nos artisans désireux de rester sur Pleugueneuc.

Nous avons engagé une étude de faisabilité pour la rénovation de la mairie et pour y inclure notre agence postale. Vous resterez informés de l'avancement de ce projet par la publication de l'écho de Pleugueneuc.

Depuis quelques années, nous avons engagé tout un agrandissement et réhabilitation de notre groupe scolaire et accueil de loisirs pour nos enfants. Je vous invite tous le samedi 11 juin 2016 à une visite de tous ces locaux. Lors de cette porte ouverte, nous donnerons un nom à tout cet ensemble. Le Conseil Municipal vous le dévoilera ultérieurement.

Je vous renouvelle tous mes vœux de santé, bonheur et joie.

Loïc Régeard

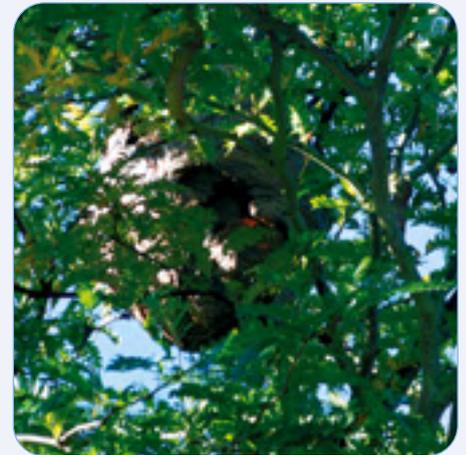



Jean-Yves Deshayes
Conseiller municipal depuis 1989
et adjoint depuis 2001





Désinsectisation



16 nids de frelons (communs et asiatiques) ont été détruits en 2015 par les agents municipaux et 5 par les entreprises spécialisées.

Implantation industrielle



La Sofrimaix construit un entrepôt frigorifique le long de la 4 voies. L'entreprise agro-alimentaire va y créer début d'année une vingtaine d'emplois.

Entretien de l'étang



Le curage du plan d'eau de Pitrel a été réalisé.

Travaux école



Après plusieurs mois de travaux à l'école, les préaux et les sanitaires sont en voie d'achèvement.

Hydrocurage



Rue du Stade

Illuminations

Pour les fêtes de fin d'année les employés communaux aidés de quelques bénévoles ont installé les illuminations de Noël.



Les Rives du Parc



Construction par la SA HLM La Rance de 9 logements semi-collectifs locatifs.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Approbation du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été approuvé par arrêté préfectoral le 6 octobre 2015. Pour célébrer cet évènement, la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui pilote le SAGE, sous la présidence de Christophe FAMBON, a convié tous ses membres, élus du territoire du SAGE ainsi que partenaires techniques, socio-professionnels et institutionnels à une cérémonie qui s'est tenue le 9 décembre 2015 à la salle polyvalente de Roz sur Couesnon.

Lancée il y a presque 10 ans, l'élaboration du SAGE est le fruit d'un important travail de concertation au cours duquel représentants des collectivités, des usagers de l'eau et des services de l'Etat se sont régulièrement réunis pour définir ensemble un cadre de référence pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Le schéma définit en effet des objectifs et des mesures de gestion adaptés aux enjeux du territoire : partage de la ressource en eau, amélioration de la qualité des eaux douces et littorales, communication sur les économies d'eau, préservation des zones humides, mise en place d'un observatoire de l'eau...

L'approbation du SAGE marque le début d'une nouvelle mission pour la CLE : mettre en application concrètement les objectifs et les dispositions déclinés dans le schéma.

La cérémonie a débuté par le témoignage des différents élus qui ont assuré la présidence de la CLE depuis la mise en place du projet : Jean-François RICHEUX, président de 2004 à 2010, puis Gérard SALARDAINE, président de 2011 à 2014.

Ont aussi été évoqués lors de cette cérémonie, le rôle futur du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol), structure juridique porteuse du SAGE, qui devra modifier ses statuts pour pouvoir conduire des actions de type « gestion et entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques » sur son territoire.

En effet, dans la phase de mise en oeuvre du SAGE, le SBCDol est d'une part missionné par la CLE pour assurer l'animation du projet, d'autre part, il doit le mettre en oeuvre de façon opérationnelle en mobilisant les différents maîtres d'ouvrage du territoire (collectivités, intercommunalités, syndicats d'eau, associations,...) et en portant certaines actions identifiées dans le SAGE.

Christophe FAMBON, actuel président de la CLE, a remercié ses prédécesseurs pour tout le travail accompli ainsi que toutes les personnes qui se sont investies au fil de ces dernières années : les membres de la CLE ; les délégués syndicaux du



SBCDol qui soutiennent le projet ainsi que le Syndicat des Eaux de Beaufort qui a assuré le portage du projet de 2005 à 2010 ; les partenaires techniques et financiers ainsi que les services de l'Etat qui accompagnent régulièrement la cellule d'animation du SAGE.

Le SAGE : une réponse pour gérer l'eau collectivement

L'eau est partout et concerne toutes nos activités. Pour la protéger, il nous faut la gérer collectivement.

À l'échelle des bassins versants, la Commission Locale de l'Eau (CLE) associe tous les acteurs de l'eau (représentants des collectivités territoriales, des usagers et de l'Etat) pour décider quelles actions engager localement afin de concilier activités économiques du territoire et préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et mobiliser les financements.

La CLE est présidée par un élu. Elle est composée de 50 % d'élus, de 25 % (au moins) de représentants d'usagers et de 25 % (au plus) de représentants de l'Etat.

Toutes les actions à mener sont décrites dans un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (le SAGE), autrement dit un document de planification fixant des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (le SAGE) est composé de deux documents principaux à portée juridique :

- Un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD), opposable aux décisions administratives. Il définit les objectifs du SAGE et évalue le coût de leur mise en oeuvre.

- Un Règlement opposable aux tiers et à l'administration. Il renforce et complète certaines mesures prioritaires du PAGD par des règles.

Le territoire du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne s'étend sur une superficie de 451 km² et concerne un linéaire de cours d'eau d'environ 700 km.

Le réseau hydrographique du bassin est caractérisé par une densité élevée de petits cours d'eau côtiers qui prennent d'abord leur source sur le plateau de Combourg avant de traverser le secteur du Marais de Dol, puis de se jeter dans le même milieu récepteur, la Baie du Mont Saint-Michel.

« Que l'on habite sur une commune du littoral ou dans l'arrière-pays, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau à travers notre mode d'occupation du sol ou de l'impact de nos activités »
(Christophe FAMBON, président de la CLE)

« L'objectif du SAGE est de définir les conditions acceptables d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction d'usages qui nous concernent tous au quotidien : disposer d'une eau potable tout au long de l'année, déguster des produits du terroir et de la mer de qualité, pouvoir pratiquer des activités comme la pêche à pied en Baie du Mont Saint-Michel, pêcher en rivière, se baigner sur l'une des plages du littoral, etc... »
(Christophe FAMBON, président de la CLE)

Pour plus d'infos : www.sage-dol.fr

Contact presse :
Karine HAVARD, Chargée de communication
Tél : 02.99.80.19.83

CONSEILS PRATIQUES

DÉTECTEZ LES FUITES D'EAU

Première cause de gaspillage d'eau, les fuites coûtent cher :

| FUITE | VOLUME | PRIX |
|------------------------------------|----------------|----------------|
| Un robinet qui goutte | 35 à 50 m3/an | environ 120e |
| Un filet d'eau sur la chasse d'eau | 45 à 200 m3/an | de 120e à 540e |
| Une fuite sur un joint | 150 m3/an | 400€ |

Détectez les fuites cachées à l'aide de votre compteur :

- Fermez tous vos robinets et vérifiez qu'aucun appareil consommateur d'eau n'est en marche
 - Relevez les chiffres de votre compteur.
 - Attendez 2 heures sans faire couler d'eau.
 - Relevez à nouveau votre compteur.
- Si les chiffres ont changé : il y a probablement une fuite. Si vous n'avez pas trouvé l'origine de la fuite faites appel à un plombier.



JARDINER SANS PESTICIDES

- Pour ne pas polluer l'eau !
- Pour un sol vivant
- Pour protéger les insectes auxiliaires
- Pour votre santé.

Plus d'information sur le jardinage au naturel sur www.jardinaunaturel.org

Tél. 02.99.30.35.50

info@mce-info.org - www.mce-info.org



Nouvelles du SMICTOM

Du changement en 2016

Changement de collecte

Le calendrier de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables a évolué.

Ainsi le jour de collecte à Pleugueneuc a changé :

■ le ramassage des ordures ménagères est le vendredi

■ le ramassage des déchets recyclables est un lundi sur deux (les semaines impaires)

Location de broyeur

Vous pouvez louer un broyeur thermique à végétaux pouvant accueillir des branches mesurant jusqu'à 8 cm diamètre pour 5 m3 de copeaux à l'heure. Une remorque avec rampes d'accès est mise à disposition avec des lunettes de protection et un casque anti-bruits.



La location est de 30 euros la journée. A réserver auprès du Smictom.

Vente de composteurs

Vendredi 5 février le SMICTOM organise une vente de composteurs de 13h à 16h au lieu-dit La Lande à Tinténiac. Il n'est pas nécessaire de réserver son composteur à l'avance, néanmoins la vente s'effectue dans la limite des stocks disponibles.

SMICTOM d'Ille et Rance

La Lande - BP 24 - 35190 TINTENIAC

Tél : 02.99.68.03.15

www.sictom-tinteniac.fr

contact@smictom-tinteniac.fr



Horaire des déchetteries COMBOURG

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------|---------|----------|---------|----------|---------|
| 9h/12h | | | | 9h/12h | 9h/12h |
| 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h |

TINTÉNIAC

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------|---------|----------|---------|----------|---------|
| | | | | 9h/12h | 9h/12h |
| 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h | 14h/17h |

Horaire d'été : à partir du 26 mars **fermeture à 18h**

Horaire d'hiver : à partir du 26 octobre **fermeture à 17h**

Les filières de valorisation sont de plus en plus exigeantes sur la qualité des matériaux.

Aussi quelques recommandations s'imposent pour optimiser le recyclage des déchets :

- Pré-trier vos déchets à la maison.

- Pour éviter les envols, attacher ou bâcher ses déchets dans la remorque.

- Respecter les horaires d'ouverture (afin que nous puissions respecter les horaires de chargements des déchets avec les prestataires et les changements de site en cours de journée).



Plan communal de Sauvegarde



Jean-Yves deshayes, Jean-Pierre Grangé (ECTI), Jean-Claude Le Breton (ECTI), Loïc Régeard (maire) et derrière Eric Barby et Anne-Marie Goussé (secrétaire).

A la demande du préfet un plan de sauvegarde a été créé.

Une commission, assistée par l'association ECTI, a établi le plan communal de sauvegarde.

Sous la responsabilité du maire, ce plan fixe l'organisation, la diffusion d'alertes et les

consignes de sécurité. Il a pour but de recenser les risques et les moyens afin d'assurer la sécurité de la population sur la commune.

14 fiches de risques ont été ainsi répertoriées. Le document, après validation par les autorités, est consultable en mairie.

Vandalisme

On déplore à nouveau quelques dégradations, notamment à l'aire de jeux du lotissement « La Champagne du Moulin à Vent ».



DATE À RETENIR

FÊTE DE L'AGRICULTURE 20 ET 21 AOÛT À TINTÉNIAC

Les Jeunes Agriculteurs des cantons de Bécherel et Tinténiac organisent la fête de l'Agriculture à l'occasion de la finale départementale de labour.

Deux jours de fête pour tous :

- Finale de labour
- présentation des pôles végétal, animal et énergie.

Pour les enfants :

Mini-ferme, maquillage, jeux gonflables, mini-quads, manèges...

Pour les grands :

Moiss-batt Cross, baptêmes d'hélicoptère, jeux bretons, battage à l'ancienne...

Restauration toute la journée.

Pour tout renseignement :
02 23 48 29 54 (Claire Eveillau)

ÉCOLE

Sécurité routière et piétonne

La circulation devant l'école demeure un sujet délicat tant pour les piétons que pour les véhicules.

La vitesse tout d'abord reste élevée malgré la signalisation mise en place et provoque des incidents, voire même un accident comme celui de l'ancien directeur de l'école survenu en Septembre 2014.



Il y a quelques mois, une voiture a failli percuter des enfants accompagnés de leur père sur un des passages piétons du primaire.

Une altercation s'en est suivie, heureusement sans gravité, mais qui montre bien le climat de tension pendant ces quelques minutes quotidiennes.

Le stationnement ensuite qui est **parfois anarchique** – des voitures se garent devant l'entrée de la bibliothèque – **parfois dangereux** – d'autres sont même sur les passages piétons ou devant la sortie de secours de l'école – **souvent intolérable** – pour les riverains quand des véhicules les empêchent de sortir ou d'entrer chez eux malgré les panneaux signalétiques apposés.

Chacun de nous doit montrer l'exemple autant que possible. Réduisons les risques au maximum.

Adoptons les bons réflexes. Faisons attention aux autres : TOUS RESPONSABLES.



Tarifs 2016

Tarifs municipaux

| | 2015 | 2016 |
|---|--------------|----------------|
| ■ CIMETIÈRE | | |
| concessions (le m2) | | |
| - Concession cinquantenaire (en bordure d'allée) : | 195€ | 195€ |
| - Concession cinquantenaire (intérieur section) : | 177€ | 177€ |
| - Concession trentenaire : | 159€ | 159€ |
| - Inhumation civile (recueillement dans la salle multifonction) : | Don | au CCAS |
| - Concession de cases au colobarium : | | |
| Durée 20 ans : | 660€ | 660€ |
| Durée 30 ans : | 870€ | 870€ |
| Renouvellement : | | 195€ |
| ■ LOCATION MATÉRIEL commune (par jour) | | |
| - Chapiteau (40 m2) | | |
| Commune : | 105€ | 105€ |
| Hors commune : | 200€ | 200€ |
| - Chapiteau (60 m2) | | |
| Commune : | 125€ | 125€ |
| Hors commune : | 250€ | 250€ |
| - Buvette : | 20€ | 20€ |
| - Table : | 5€ | 5€ |
| - Chaise : | 0,50€ | 0,50€ |
| Associations de la commune et des repas de quartier : | | <i>Gratuit</i> |
| ■ GARDERIE à l'heure | | |
| - 0 h 30 : | 1,00€ | 1,05€ |
| - 1 h : | 1,90€ | 1,95€ |
| - 1 h 30 : | 2,50€ | 2,55€ |
| - 2 h : | 3,15€ | 3,20€ |
| à la journée (matin et soir) | | |
| - 2 h 30 : | 3,65€ | 3,70€ |
| - 3 h : | 3,85€ | 3,90€ |
| - 3 h 30 : | 4,15€ | 4,20€ |
| ■ BIBLIOTHÈQUE | | |
| - Abonnement annuel : | 10€ | 12€ |
| - non-habitants Pleugueneuc : | 16€ | 19€ |
| ■ PHOTOCOPIES | | |
| - copie format A4 : | 0,30€ | 0,30€ |
| - copie format A3 : | 0,50€ | 0,50€ |
| ■ TENNIS | | |
| Abonnement annuel | | |
| - habitants de Pleugueneuc : | 40€ | 40€ |
| - non-habitants Pleugueneuc : | 60€ | 60€ |
| Forfait pour une séance : | 5€ | 5€ |

Inhumation civile

Pour une cérémonie dans la salle multifonctions, la location est gratuite pour les familles (possibilité de faire un don libre au CCAS).

Tarifs salle multifonctions

| | Effectifs | 2015 | 2016 |
|--|--|--|--|
| ■ Vin d'honneur | salles A et B : 400 c salle A : 280 c 11 h à 14 h et de 16 h à 19 h salle B : 110 c salle associative : 60 c salle annexe : 60 c | 160 € 110 € 80 € 70 € 50 € | 160 € 110 € 80 € 70 € 50 € |
| ■ Buffet Froid | salle associative salle annexe | 120 € 120 € | 120 € 120 € |
| ■ Salle A | 280 couverts | 500 € | 500 € |
| ■ Salle B | 120 couverts | 290 € | 290 € |
| ■ Salles A et B | 400 couverts | 645 € | 645 € |
| ■ Cuisine A | | 75 € | 75 € |
| ■ Cuisine B | | 40 € | 40 € |
| ■ Bal, congrès, concert | | 340 € | 340 € |
| ■ Théâtre, loto | | 340 € | 340 € |
| ■ Vaisselle | | 80 € | 80 € |
| Salles en semaine pour ateliers | | | |
| ■ salle B (privé) | | 30 €/ h | 30 €/ h |
| ■ Salle A (privé) | | 50 €/ h | 50 €/ h |
| ■ Salle B (associations) | | 10 €/ h | 10 €/ h |
| ■ Salle A (associations) | | 10 €/ h | 10 €/ h |

■ Caution de 2 000 € (salles A et B) et de 1 000 € (salle associative)

■ pour les habitants des autres communes :
plein tarif en 1ère journée, réduction de 40% en 2ème journée, 20% pour lotos, concerts

■ pour les habitants de Pleugueneuc :
réduction de 40% salles A et B en 1ère et 2ème journée, vaisselle et cuisine.



SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2015

(Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents.)

- Une minute de silence a été observée en début de conseil en hommage à M. Deshayes Jean-Yves, 1er Adjoint, décédé brutalement le mercredi 21 octobre. M. le Maire rappelle l'engagement de Jean-Yves, pendant 26 ans au sein du Conseil Municipal et encore plus son bénévolat, « Il était un homme qui répondait toujours présent et était dévoué depuis la 1ère heure ».

■ Installation de Mme LEBAS Sophie en tant que conseillère municipale

M. le Maire indique que, dans les communes de plus de 1000 habitants, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant et prend place en fin de cette liste (article L 270 et L 2121-1 du Code électoral). Mme Lebas Sophie, qui est la suivante sur la liste, est installée en qualité de conseillère municipale. M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal lui souhaitent la bienvenue.

■ Projet Éolien

M. le Maire rappelle l'histoire du projet éolien avant de donner la parole au porteur du projet (KDE Energy France) et à M. de Lorgeril, propriétaire du château et du zoo de la Bourbansais :

- **2008 : premières réflexions.**
- **Septembre 2010** : le Conseil Municipal donne un accord de principe pour l'implantation d'éoliennes sur la commune.
- **Janvier 2012** : la zone de développement éolien est acceptée par les élus de la commune et les élus communautaires.
- **Mars 2012** : une motion est déposée par la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique en faveur du grand éolien auprès de la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Motion acceptée à l'unanimité des présents au Conseil Municipal du 9 mai 2012.
- **Mai 2012** : un arrêté préfectoral est pris en faveur du grand éolien mais l'étude d'impact devra produire une analyse fine au niveau paysager.
- **En 2013** : la loi Brottes permet le développement sur tout le territoire (excepté la baie du Mont Saint Michel). Ce texte supprime de fait les ZDE mais aussi le minimum de cinq éoliennes par parc.

M. le Maire, fait savoir que les services de l'État (une vingtaine) se prononceront sur les études et sur la faisabilité du projet, avec si besoin, des demandes complémentaires. Après l'avis de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS), une enquête publique permettra à la population de consulter l'ensemble des dossiers et de formuler des observations. Ensuite, le Préfet autorisera ou non la construction et l'exploitation des éoliennes.

■ Présentation du projet éolien par KDE Énergie France (par M. COZE Olivier et M. SUZAN Michel)

M Coze explique qu'un projet éolien fait l'objet d'une étude complète prenant en compte les impacts sur l'environnement (zones humides, mesures acoustiques, faune et flore, inventaire sur le cycle biologique des oiseaux, chauves-souris...). Concernant les nuisances sonores, il rappelle que d'après les études de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses), « les émissions sonores des éoliennes ne génèrent pas de conséquences sanitaires directes, tant au niveau de l'appareil auditif que des effets liés à l'exposition aux basses fréquences et aux infrasons... ». La législation française limite l'émergence sonore, c'est-à-dire le bruit supplémentaire généré par les éoliennes (3 dBA la nuit et 5 dBA le jour). Lors du développement d'un parc éolien, des études acoustiques sont systématiquement réalisées par des bureaux d'étude spécialisés et indépendants.

Des microphones sont installés à différents points sensibles du site pendant quelques semaines afin d'évaluer le bruit de fond pour différentes vitesses de vent (mesures déjà réalisées, une première fois, pour la présentation de septembre). Les niveaux d'émergences peuvent ainsi être estimés à partir du bruit de fond et du niveau de bruit des turbines. En cas de dépassement, il est possible de brider les éoliennes afin de limiter leur niveau sonore.

La construction d'un parc est soumise au régime d'autorisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) comportant une instruction stricte et son exploitation est encadrée par un suivi très précis.

L'étude paysagère est menée par des architectes paysagistes pour identifier les enjeux liés aux paysages (châteaux, parcs, estuaire de la Rance...) avec la réalisation de photographies pour vérifier l'impact potentiel sur les lieux protégés ou remarquables. Dans le cas du Château de la Bourbansais, qui constitue un enjeu incontournable, des prises de vues ont été réalisées dès le début du projet.

Après cette présentation, les élus ont pu échanger avec les représentants de KDE, notamment sur la méthodologie et les conditions des photomontages qui ont été réalisées par le bureau d'étude AEPE Gingko.

■ Diaporama présenté par M. de LORGERIL (château et zoo de la Bourbansais)

M. de Lorgeril présente les photos qu'il a réalisées et faites certifiées par huissier. Sur ses différents clichés, on aperçoit le ballon rouge (habituellement utilisé pour repérer le zoo). Ce dernier a été placé à 150 mètres de hauteur, cela représente l'extrémité d'une pale quand elle est à son apogée. Le ballon a successivement été positionné sur les différents emplacements des éoliennes à Pleugueneuc et Meillac. Depuis les points de vue choisis, même les éoliennes de Meillac seront visibles. Selon lui, les résultats ne concordent pas avec les hypothèses présentées par KDE et il estime que les impacts en termes de visibilité ont été minorés par la société. M. de Lorgeril met également en avant les impacts en termes touristique et économique (qualités esthétiques du site, spectacle de rapaces...).

Après ces deux présentations, M. le Maire précise que KDE souhaite bénéficier d'un droit de passage pour tous types de véhicules, de personnes, de passages de câbles et de réseaux souterrains sur les voies communales concernées par le projet éolien. Compte tenu des éléments qui ont pu être exposés précédemment par les différentes parties, M. le Maire estime qu'il faut prendre le temps de la réflexion. Dans l'attente d'une réponse de l'association des maires d'Ille-et-Vilaine sur l'obligation de cette servitude au moment du dépôt du projet, le Conseil décide de reporter cette décision.

■ Recensement de la population

Le recensement de la commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016, M. le Maire propose de reconduire le mode de calcul du recensement de 2011 pour rémunération des agents recenseurs. Le montant forfaitaire par document collecté a toutefois été revalorisé.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil, qui charge M. le Maire de procéder au recrutement des agents recenseurs et de signer tout acte utile à son exécution. Les quatre agents recenseurs recrutés sont : Mme Croquison Lydie, Mme Gascoin Marguerite, Mme Montigné Marie et M. D'Huvé Bertrand.



SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2015

(Absent excusé : M. BESSIN Pascal)

■ Élection du 3ème adjoint

Pour remplacer le premier adjoint, M. le Maire présente une réorganisation du bureau, Mme Roze Marie-Paule devient première adjointe, M. Montigné Claude deuxième adjoint et propose M. Barby Eric comme troisième adjoint.

Aucune autre candidature ne se présente, l'élection a lieu à bulletin secret.

M. Barby Eric est élu à l'unanimité (deux abstentions).

Suite à l'arrivée de Mme Lebas Sophie au sein du Conseil, une réorganisation des commissions communales et communautaires a eu lieu (pour plus d'infos, voir en Mairie ou sur le site internet).

■ Projet Mairie

Après avoir consulté et auditionné quatre cabinets d'architectes, l'Atelier 56 S de Rennes a été retenu pour l'étude de faisabilité du projet mairie et agence postale pour un montant de 6 000 euros. L'étude se déroulera pendant le premier trimestre 2016.

■ Aménagement d'ensemble Rue Louis de Lorgeril

Une zone de 7 000 m² en centre bourg concerne cinq propriétaires (terrains non viabilisés, seulement desservis par le réseau d'électricité).

Afin d'avoir la maîtrise d'un éventuel projet et de s'assurer d'un droit de préemption, la mairie a demandé des devis pour établir un plan d'aménagement.

Le Conseil retient à l'unanimité l'offre du cabinet Quarta pour un montant de 2 580 euros TTC.

■ Assainissement

S'appuyant sur le rapport établi par le cabinet Bourgeois, qui a assisté la commune, le principe de reconduire une délégation par affermage apparaît comme le plus adapté pour la taille de notre commune. Afin d'établir le cahier des charges et le suivi de la gestion de délégation, une commission a été créée avec la désignation de trois membres titulaires et trois suppléants.

■ Validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée

M. Barby Eric, en charge du dossier, présente l'Ad'AP. Le coût total sur les cinq ans est estimé à 80 000 euros. Les principales réalisations s'effectueront au niveau de la salle multifonctions et de la salle des sports. Pour cette dernière, M. le Maire souhaite en profiter pour effectuer des travaux de rénovation. Outre ces travaux, les autres sont souvent de petits aménagements dont certains pourront être réalisés par les employés communaux.

Cette présentation se termine avec le calendrier prévisionnel des actions sur les cinq prochaines années :

2016 : école, garderie, espace jeux et salle associative.

2017 : salle de sports (étude conjointe avec la réhabilitation des sanitaires et des vestiaires).

2018 : église et cimetière.

2019-2020 : salle multifonctions.

■ Projet éolien sur la commune de Québriac

M. le Maire informe le Conseil qu'une enquête publique est ouverte en mairie de Québriac, pour la demande d'autorisation de construction et d'exploitation d'un parc éolien sur cette commune. Pleugueneuc étant située dans le rayon des 6 km, le Conseil Municipal est consulté en s'appuyant sur l'avis de l'autorité environnementale et sur les réponses apportées par la société IEL Exploitation porteur du projet.

Les élus prennent tour à tour la parole.

Après délibération, le Conseil, vote pour un avis favorable au projet éolien de Québriac (10 voix pour et 9 abstentions).

■ Demande de participation de la halte-garderie « Trampoline » à Québriac

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande de participation à la prise en charge des enfants de la commune fréquentant la halte-garderie « Trampoline ». Cette association accueille les enfants de 0 à 3 ans avec un mode de garde collectif.

M. le Maire rappelle tout l'intérêt de ce moyen de garde alternatif mais évoque les difficultés des assistantes maternelles à trouver des enfants en garde. Il est aussi mentionné l'association « Gribouille » qui avec son espace jeux permet aux enfants, de 0 à 3 ans accompagnés, de se retrouver autour de différentes activités (les mardi et jeudi de 9 h à 11 h).

Après en avoir délibéré, M. le Maire propose de ne pas donner suite à la demande de participation, vote adopté à la majorité des membres présents.

■ Questions diverses

Le conseil se termine, comme de coutume avec les informations et questions diverses.

M. le Maire propose de recenser les branches gênantes le long des voies communales et de faire le point avec les propriétaires concernés.

La question du manque d'éclairage de l'aire de covoiturage est abordée. De fait, c'est le département qui a la charge des espaces voués au covoiturage et le dossier concernant l'amélioration du nôtre est en cours.

M. Le Maire profite de cette question pour informer le Conseil qu'un devis a été sollicité afin d'améliorer l'éclairage du parking de l'ALSH.

Articles parus en 2014 dans les journaux Ouest-France et le Pays Malouin

Plus de 400 repas pour la soirée du feu d'artifice

Les membres du bureau du foyer tallec : Pascal Besain (vice-président), Aurore Nivole (secrétaires), Eric Barby (trésorier) et Alain Guillard (président).

Après le repas organisé par le foyer tallec, samedi 19 juillet, les membres du bureau et le maire se sont réunis pour effectuer un petit bilan de la soirée. « C'était notre première. L'objectif était de créer une fête conviviale sur la commune. Nous sommes très satisfaits du résultat. Nous avons eu plus de 400 personnes au repas grillades pour cette soirée », souligne le président d'association, Alain Guillard.

« C'est une très bonne initiative qu'une association organise un tel événement avant le traditionnel feu d'artifice », rajoute le maire, Loïc Fagard. Différentes associations et bénévoles, soit au total une trentaine de personnes, coordonnées par le foyer tallec, ont participé à la manifestation.

« Nous avons eu également le concours des commerçants de la commune qui ont fait un geste, nous les remercions », mentionne Alain Guillard.

L'association compte bien relancer l'événement l'année prochaine et sera également au forum des associations, vendredi 4 septembre.

Des communes renonçant au bois exotique, distinguées

Les maires des communes distinguées autour d'André Lefeuvre, président de la Bretagne Romantique, et de Sandra Raquet.

Jeudi soir, à l'occasion de la dernière réunion de la saison de la Bretagne Romantique, Sonia Fraquet, la présidente de l'association Peuples des forêts primaires est venue distinguer les treize communes qui ont renoncé à utiliser du bois exotique dans leurs aménagements.

Hidé-Bazouges a été la première à signer la charte, il y a cinq ans. D'autres ont suivi : La Bourbansais, Saint-Thual, Lanrigan, Pleugueneuc, Lanbihan, Tressé, Trémer, Dingé, La Chapelle-aux-Fitz-Jérôme, Meillac, Bonnemain, Cardroc, Saint-Pierre-Pleugueneuc, Saint-Domineuc. Il faut ajouter à cette liste La Communauté de communes elle-même.

Jean-Christophe Bénis, maire de Hidé-Bazouges, à l'origine de ce mouvement a rappelé le devoir de vigilance car « les professionnels ont encore tendance à utiliser le bois exotique ».

Pour Sonia Fraquet « les certifications ne sont pas toujours fiables. Le mieux, c'est de choisir le bois local, comme ici, dans ce amphithéâtre ».

oF 14/04/15

Pleugueneuc

Près de 7 000 visiteurs au festival Plantes et saveurs

Plus de 7 000 visiteurs ont répondu, ce week-end, au festival Plantes et saveurs du 20/21 et 22/23 juillet à Pleugueneuc.

Dimanche soir, les organisateurs de ce 27^e édition du festival Plantes et saveurs ont protégé, ne cachèrent pas leur satisfaction, avec un fréquent record de près de 7 000 visiteurs.

Lors de ce week-end, le public a découvert des plantes rares et extraordinaires, dégusté des saveurs originales, discuté avec les 70 exposants présents, acheté leurs produits, ou tout simplement flâner.

Les nombreux visiteurs ont pu également profiter des visites guidées sur l'histoire des plantes et des légumes, sans oublier les spectacles de musique et de burlesque. « Cela fut plaisir d'organiser ce genre d'événementiel, basé sur une thématique faisant l'union parfaite des visiteurs. Mais également auprès des exposants, producteurs et artisans, qui ont bien travaillé », indique Olivier de Logrillé, propriétaire du château de la Bourbansais.

NOUVEAU. Pressez votre propre jus de pommes

C'est le moment de s'occuper des pommes, de les ramasser dans les champs et de les apporter au Centre de Linn, au 20, rue de la République, à Pleugueneuc. Elle se chargera de transformer en jus de pommes pasteurisé et embouteillé. Le jus de pomme bio et pressé, pour un litre, coûte 1,50 €. Les commandes sont à passer au 02 99 54 10 86.

Agriculteurs et producteurs de pommes et de jus de pomme bio de la région de Pleugueneuc, Elodie, Mary-Christine propose des ateliers de presse à jus de pomme. Le jus de pomme bio et pressé, pour un litre, coûte 1,50 €. Les commandes sont à passer au 02 99 54 10 86.

EN PROJET. 2 éoliennes vont-elles défigurer le château de la Bourbansais ?

Olivier de Logrillé, le propriétaire du château de la Bourbansais a découvert avec stupeur son projet d'éoliennes au dessus de son château. Il s'insurge.

Les éoliennes. De retour de Pérougny le soir même du conseil municipal de Pleugueneuc, Olivier de Logrillé ne se dit pas que l'année de son mariage de son côté, il se voit offrir un conseil municipal. « Je suis surpris de ce que le conseil municipal a approuvé, et j'ai écrit au maire de Pleugueneuc, en lui disant que je ne veux pas d'éoliennes au dessus de mon château », raconte-t-il. Ce n'est que le lendemain, après avoir vu les éoliennes, qu'il a compris que le conseil municipal a approuvé le projet. « Sur un projet marriage, en fait, on ne peut pas dire que le conseil municipal a approuvé le projet », dit-il.

Olivier de Logrillé indique, d'une des perspectives monumentales de la Bourbansais, l'ensemble qui se situe en part ouest de la Bourbansais à Pleugueneuc, sur une superficie de 140 000 mètres carrés et en comptant 60 personnes en total. C'est l'un des 12 plus importants parcs français.

« J'ai pu être suffisamment informé. Pourquoi la communauté de communes a-t-elle demandé de réviser le premier arrêté pris par le préfet qui n'autorisait que les parties estables ? Les éoliennes sont aussi responsables », continue le chef d'entreprise.

Le début d'un combat. Olivier de Logrillé annonce qu'il se batte avec les clubs sportifs et les habitants de la commune. « On ne peut pas être à la fois pour la sauvegarde du patrimoine et pour le paysage pour répondre à quelques lobbies financiers et immobiliers. Il faut arrêter de prendre les gens par derrière et à côté d'Olivier de Logrillé ».

La Bourbansais en chiffres. Le domaine de la Bourbansais est composé de 140 000 mètres carrés, 140 000 visiteurs par an, un parc zoologique de 300 animaux en semi-liberté, 1 spectacle de raparts en air, 1 spectacle de moule de 50 chiens français, 1000 chiens.

Vents contraires sur la Bretagne romantique et Pleugueneuc.

Depuis hier, K2E énergie présente son projet de parc éolien aux habitants de Meillac et Pleugueneuc. L'implantation près du château de la Bourbansais ne fait pas l'unanimité.

Le polémiste. « Le dilemme, c'est de choisir entre la préservation de la Bretagne romantique et la production d'énergie », dit-il. « Je comprends les interrogations des habitants, mais si les services de l'Etat permettent que s'installe des éoliennes, ce n'est pas à nous de décider. »

Georgez Dumais, le maire de Meillac, partage cette position. « Je suis responsable et responsable. Les éoliennes, ça ne peut pas être évité ».

Près de 2 000 pétitionnaires. Hier, la société K2E énergie est allée à la rencontre des habitants de Meillac. Elle est allée à la rencontre des habitants de Pleugueneuc. Ce sont les deux communes retenues pour l'implantation. « On veut écouter les habitants, on veut répondre aux questions », dit-il.

« Je suis sceptique, à Pleugueneuc, pour une étude de faisabilité sur la Bretagne romantique », rajoute celui qui est aussi conseiller municipal à Pleugueneuc. « Et depuis 2014, le maire ne me laisse pas entrer dans le restaurant ».

« On est de la communauté de communes, on commence à prendre des décisions. On va faire un référendum », dit-il.

Capacité d'accueil. « On a fait des simulations, on va à peine les gérer », assure Michel Tassin, le directeur de K2E. « Nous avons, en ce moment des vents et on va les faire connaître par habitant », dit-il.

« Je suis sceptique, à Pleugueneuc, pour une étude de faisabilité sur la Bretagne romantique », rajoute celui qui est aussi conseiller municipal à Pleugueneuc. « Et depuis 2014, le maire ne me laisse pas entrer dans le restaurant ».

« On est de la communauté de communes, on commence à prendre des décisions. On va faire un référendum », dit-il.

« Je suis sceptique, à Pleugueneuc, pour une étude de faisabilité sur la Bretagne romantique », rajoute celui qui est aussi conseiller municipal à Pleugueneuc. « Et depuis 2014, le maire ne me laisse pas entrer dans le restaurant ».

« On est de la communauté de communes, on commence à prendre des décisions. On va faire un référendum », dit-il.

Pleugueneuc

Nouveautés de l'école : un directeur et deux enseignants

L'équipe pédagogique au quasi-complet. L'école publique a effectué sa rentrée avec quelques changements, notamment un nouveau directeur.

Jean-Paul Guégan a fait valoir son droit à la retraite. J'ai postulé pour le remplacer dans sa fonction », souligne son successeur Stéphane Planchenault.

L'Établissement scolaire.

NOUVEAU. Prenez l'air en Montgolfière à partir de Pleugueneuc

Le château de la Motte-Bourbansais change de mains, et un duo de créateurs de montgolfières de la Motte-Bourbansais ont décidé de créer une association. Au Nature Ballon a été créée de la Motte-Bourbansais. Aide par une lettre parfaite. Le spectacle des quatre montgolfières multicolores s'est tenu au-dessus de l'étang à 10h30. Les 200 spectateurs présents du soir ont assisté à l'inauguration.

Les Linnon et Mickaël Vacher proposent de continuer la location des chambres grand standing et l'organisation de mariages. Travaux à la base, ils ont investi les lieux avec beaucoup d'enthousiasme et de projets. L'inauguration a eu lieu ce week-end.

« On ne peut pas être à la fois pour la sauvegarde du patrimoine et pour le paysage pour répondre à quelques lobbies financiers et immobiliers. Il faut arrêter de prendre les gens par derrière et à côté d'Olivier de Logrillé ».

Pleugueneuc

Conseil : prise en charge des frais de piscine pour les élèves

Le conseil municipal de Pleugueneuc a décidé de prendre en charge les frais de piscine à l'école. « Pour l'instant, c'est le parent qui finance les transports des enfants vers les piscines », dit-il.

« On ne peut pas être à la fois pour la sauvegarde du patrimoine et pour le paysage pour répondre à quelques lobbies financiers et immobiliers. Il faut arrêter de prendre les gens par derrière et à côté d'Olivier de Logrillé ».

Pleugueneuc

Une quinzaine d'associations au forum

Une quinzaine d'associations sportives, culturelles et de loisir s'est réunie à la salle multi-sport, pour le forum qui a connu une fréquentation modérée.

Pleugueneuc

Le château de la Motte-Bourbansais a été inauguré

Le conseil municipal de Pleugueneuc a décidé de prendre en charge les frais de piscine à l'école. « Pour l'instant, c'est le parent qui finance les transports des enfants vers les piscines », dit-il.

« On ne peut pas être à la fois pour la sauvegarde du patrimoine et pour le paysage pour répondre à quelques lobbies financiers et immobiliers. Il faut arrêter de prendre les gens par derrière et à côté d'Olivier de Logrillé ».

Pleugueneuc

Le château de la Motte-Bourbansais a été inauguré

Le conseil municipal de Pleugueneuc a décidé de prendre en charge les frais de piscine à l'école. « Pour l'instant, c'est le parent qui finance les transports des enfants vers les piscines », dit-il.

« On ne peut pas être à la fois pour la sauvegarde du patrimoine et pour le paysage pour répondre à quelques lobbies financiers et immobiliers. Il faut arrêter de prendre les gens par derrière et à côté d'Olivier de Logrillé ».

Pleugueneuc

Une quinzaine d'associations au forum

Une quinzaine d'associations sportives, culturelles et de loisir s'est réunie à la salle multi-sport, pour le forum qui a connu une fréquentation modérée.

Pleugueneuc

Le château de la Motte-Bourbansais a été inauguré

Le conseil municipal de Pleugueneuc a décidé de prendre en charge les frais de piscine à l'école. « Pour l'instant, c'est le parent qui finance les transports des enfants vers les piscines », dit-il.

« On ne peut pas être à la fois pour la sauvegarde du patrimoine et pour le paysage pour répondre à quelques lobbies financiers et immobiliers. Il faut arrêter de prendre les gens par derrière et à côté d'Olivier de Logrillé ».

Pleugueneuc

Le château de la Motte-Bourbansais a été inauguré

Le conseil municipal de Pleugueneuc a décidé de prendre en charge les frais de piscine à l'école. « Pour l'instant, c'est le parent qui finance les transports des enfants vers les piscines », dit-il.

« On ne peut pas être à la fois pour la sauvegarde du patrimoine et pour le paysage pour répondre à quelques lobbies financiers et immobiliers. Il faut arrêter de prendre les gens par derrière et à côté d'Olivier de Logrillé ».

Accueil de loisirs

Après une année complète de fonctionnement, nous pouvons désormais effectuer un bilan.



2015, a été l'année de la mise en place aussi bien pour les Temps péri-éducatifs que pour l'accueil de loisirs, des ajustements ont été nécessaires mais le bilan est positif.

Concernant les Temps Péri-éducatifs : 90% des élèves de l'école étaient inscrits tous les jours, l'équipe d'animation s'est stabilisée ce qui a permis la mise en place d'ateliers en cohérence avec les souhaits des enfants. L'équipe a tenu compte des remarques et réflexions apportées par l'ensemble des acteurs concernés (parents d'élèves, municipalité, enseignants, personnel municipal, membres de l'UFCV...) et vous en remercie, c'est ensemble que nous pouvons progresser !

Concernant l'accueil de loisirs, le mois de Juillet a été un réel temps fort de l'année, les séjours organisés ont affiché complet ainsi que le bivouac avec l'accueil de loisirs de Bonnemain. Les effectifs ont oscillé entre 25 et 45 enfants tout au long des semaines. Il semblerait que les nuitées organisées à l'accueil de loisirs aient été particulièrement appréciées.

L'après-midi/soirée organisée au terme de ce mois a été un vrai moment de plaisirs et d'échange entre les parents (qui ont répondu présent en grand nombre), les enfants et l'équipe d'animation. Vivement le mois de Juillet 2016 !

2016, s'annonce comme étant l'année des projets... aussi bien pour les Temps péri-éducatifs



que pour l'accueil de loisirs. Des surprises tout au long de l'année !! Premier rendez-vous à retenir le CARNAVAL, Dimanche 13 Mars organisé par le GPE et préparé via les ateliers des Temps Péri-éducatifs.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une très belle année 2016 remplie de joie, de rires et de petits brins de folie !



Bibliothèque municipale

Si vous ne connaissez pas encore la Bibliothèque Municipale, Maryse Auffret et toute l'équipe des bénévoles seront heureux de vous accueillir au 31 rue de Rennes pour vous faire découvrir ce bel établissement de 240 m², sur deux niveaux, avec différents espaces de lecture et surtout plus de 8000 documents disponibles au prêt : livres petite enfance, albums, contes, bandes dessinées, documentaires... Une véritable ouverture sur le monde.

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h, les livres font un peu de place aux jeux ! Stéphane de la Ludothèque de Tinténiac vous propose un super choix de jeux pour petits et grands... de belles heures d'amusement en perspective.

Ses prochaines dates : mardi 09 janvier, mardi 09 février, mardi 23 février.

Toujours en partenariat avec la Ludothèque, la Bibliothèque vous propose des Ludolire, animations ouvertes à tous, entièrement financées par la Communauté de Communes, où livres et jeux se mêlent sur un même thème. Alors notez bien les dates : le samedi 30 janvier de 10h30 à 12h sur le thème « Patatras ! » et le samedi 19 mars, même heure, cette fois le thème sera « Une mémoire d'éléphant ! ».

Le mois de mars sera riche en événements

puisque le samedi 12 mars nous proposerons pour les 8/12 ans un atelier « création de BD autour des Fables de La Fontaine » avec Juliette Pinoteau, illustratrice (durée 1h30 - gratuit mais sur inscription).

Et le 21 ou 22 mars, nous aurons le plaisir d'accueillir Matthieu Maudet, jeune et talentueux illustrateur de livres pour la jeunesse. Il aura auparavant rencontré les enfants des différentes classes de l'école pour leur faire découvrir son univers plein de malice. Les enfants pourront ensuite le retrouver à la bibliothèque pour une séance de vente et dédicaces.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi 16h à 18h
- Mardi 16h à 18h
- Mercredi 10h à 12h et 16h à 18h
- Vendredi 16h à 19h30
- Samedi 10h à 12h

Courriel :

bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr

Téléphone : 02 99 69 41 52

Retrouvez toute l'actualité de la Bibliothèque sur le portail Internet de la commune.

NOUVEAUX TARIFS :

- 12 euros pour les habitants de Pleugueneuc et Plesder
- 19 euros pour les habitants des autres communes.

Il s'agit de tarifs par famille. Chaque membre de la famille peut ainsi emprunter trois livres pour une durée moyenne de 3 semaines.



Quelques bénévoles de la bibliothèque en compagnie de M. le maire

Résidence du Bignon

Maison d'accueil rurale pour personnes âgées

Avec cette nouvelle année qui se termine, nous souhaitons remercier l'équipe de l'établissement (personnel et conseil d'administration) pour les efforts consentis pour faire que l'établissement poursuive son développement et reste un lieu de vie agréable pour les résidents et leurs familles. (les enquêtes de satisfaction nous donnent raison sur l'état d'esprit et la façon de travailler de l'équipe au quotidien, merci à eux, il faudra poursuivre dans ce sens)

Que 2015 a été riche !

Enfin la livraison de l'extension, une augmentation de 6 places en attendant la fin des travaux, enfin l'arrivée de 4 aides-soignantes permettant d'accroître la qualité de l'accompagnement par une présence plus importante auprès des résidents et des familles, la mise en marche du programme d'amélioration de la qualité suite à l'évaluation externe de 2014 ...

Nous sommes en cours de finalisation du premier projet d'établissement porteur des valeurs propres de l'établissement, travail réalisé en équipe par le personnel, les résidents, les familles de résidents, le Conseil d'Administration et n'oublions pas le rôle du Conseil de la vie sociale.

2016 ?

L'année de la fin des travaux, trop longs !!!, des actions correctives à mettre en place pour la problématique de la température ressentie en été, le SAS d'entrée. Mais ne nous laissons pas aller et poursuivons en nous retroussant les manches et en nous serrant les coudes afin d'être tous porteurs des valeurs affichées de l'établissement allant ainsi vers des valeurs produites et donc des valeurs remontées.

2016, un départ ?

Et oui Murielle Gauthier (l'adjointe) a fait valoir ses droits à la retraite au 31/12/2015, ce n'est qu'un au revoir. On sait qu'elle passera régulièrement pour prendre de nos nouvelles, de celles des résidents. Cela se sait : une vocation ? Ca ne disparaît pas la nuit du 31 décembre 2015... Murielle, merci pour ton professionnalisme mis à rude épreuve depuis presque l'ouverture en août 1998 jusqu'à hier, fin 2015, 18 années où elle a vu évoluer l'établissement et s'adapter jusqu'à aujourd'hui à l'aube du

passage à 34 résidents et certainement 48 résidents dans les années à venir. Nous avons le 30 décembre 2015, lors d'un petit pot de départ, eu l'occasion de « brains-tormer » (se remémorer) de tout cela.

2016 ? des arrivées, un chantier :

- **Sophie Noël** ayant l'expérience du secteur dotée d'une formation de base d'aide médico psychologique remplacera tout début janvier Murielle sur une fonction à temps plein d'« adjointe de coordination ». Une mission d'adjointe et une mission de coordination (fonctionnement de la partie hébergement, l'accueil, l'accompagnement des résidents, le travail en équipe avec les soignants...)

- **Quentin Sallou** (une création de poste) assurant la mission d'animation 24 heures par semaine tout début janvier, Quentin à une expérience en animation à domicile auprès du public des personnes âgées suite à un diplôme en animation sur le secteur médico-social
Bienvenue à eux deux.

- le déploiement du projet d'établissement.

A fin des travaux, lors du passage à 34 résidents, il y aura d'autres recrutements (le doublement des postes de nuits, la poursuite du recrutement pour les postes aide-soignant et auxiliaire de vie, l'arrivée d'un médecin coordonnateur, d'un poste psychologue, des aménagements de planning, l'arrivée de neufs nouveaux résidents pour arriver à 34 accueils....

Le conventionnement avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental finira de définir les moyens alloués à l'établissement pour assurer la meilleure prise en charge possible des résidents.

2016 une année riche en perspective, alors avant de mettre tout cela en route, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une belle et heureuse année 2016.

Luc Gallais
Vincent Suarez



Le pot de départ de Murielle Gauthier



Basket Club du Linon

Comme chaque début d'année, voici l'occasion de remercier tous les bénévoles du club (arbitres, coachs et entraîneurs) sans qui la CTC Basket Club du Linon ne pourrait pas permettre à ses 200 licenciés de pratiquer depuis début Septembre leur activité préférée.

Tous se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2016, en espérant vous voir venir supporter nos différentes équipes chaque week-end.

La première phase de championnat, pour nos 15 équipes engagées s'est terminée le week-end du 19 Décembre. Deux équipes ont parfaitement réussi leur début de saison en terminant première de leur championnat respectif : les U13 Féminines et les Seniors Masculins. Nos U15 Féminines ont quand à elles été à la lutte jusqu'à l'ultime journée pour une qualification à la finale d'accession au niveau Région. Malheureusement, elles ont échouées de peu.

Les autres équipes ont rencontré des fortunes diverses, mais font preuve

de pugnacité et de volonté, qui leur permettent d'espérer de meilleurs résultats pour la seconde phase qui débutera début Janvier. Les sections Loisirs et Baby, qui se retrouvent respectivement le Jeudi soir (20h) et le Samedi matin à 11h à Pleugueneuc, sont l'occasion de s'amuser, de s'initier et de se dépenser autour de l'activité basket.

Le club, a également organisé quelques événements depuis Septembre dernier. Pour commencer mi-Septembre un « Starter Tournament » a permis aux équipes de lancer la saison sportive, par des oppositions entre équipes du club. A cette occasion, un pot d'accueil des adhérents, ainsi qu'une formation à l'arbitrage étaient organisées.



Egalement, le premier week-end des congés de Noël, lors de la dernière séance regroupant les Baby et les U9 du club, ceux-ci ont eu le plaisir de profiter d'un goûter de Noël en bonne compagnie.

Les manifestations se poursuivront en ce début d'année avec la galette des rois du club et bien sur notre repas du club. Celui-ci se déroulera le 20 Février prochain, avec comme thème : la soirée créole ! J'espère également que nous pourrions proposer à nos licenciés d'assister à quelques matchs (Handibasket ou Nationale) dans les mois à venir.

Pour terminer, nous devrions nous retrouver (coach, bénévoles, joueurs et parents) début juin pour notre traditionnel tournoi des familles, dans un cadre convivial et sportif.

Bonne année sportive à tous.

L.Tocze



Pour tous renseignements sur le club, contacter :
Alain Hébrard (02 99 45 39 85) ou Lionel Tocze (02 99 45 26 93)
 Pour suivre l'actualité du club, rendez-vous sur :
http://club.quomodo.com/basket_club_du_linon/accueil

Football Club du Linon

Communes de Plesder - Pleugueneuc - Trévérien



Après un début de championnat difficile, le club s'offre deux victoires consécutives et compte renouveler ces exploits aux matchs à venir.

L'équipe compte 22 joueurs seniors et 6 dirigeants. Le club souhaite s'agrandir en montant pour la saison 2016/2017 une équipe de vétérans et pourquoi pas une école de football pour les plus petits.

De nouveaux dirigeants et bénévoles pour encadrer et faire vivre le club sont les bienvenus.

Dates 2016 :

Le tournoi trophée Daniel Regnaud aura lieu le samedi 11 juin
et la braderie aura le dimanche 12 juin.

Le président du FC du LINON

Foyer Laïc

Le Foyer de Pleugueneuc vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Cette association regroupe déjà 5 sections (Groupement des parents d'élèves, basket, badminton, gym et randonnée pédestre).

A la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 20 février 2016 à 9H30 à la salle des Associations, une nouvelle section sera créée et se nommera « **Animations locales** ». Elle sera chargée d'organiser les différentes manifestations :

- la course cycliste de la Pentecôte,
- le repas du 14 juillet
- support technique et financier pour l'organisation des fêtes de village,
- les différents concerts ou bals à la salle multifonctions.

Tous les bénévoles actifs et futurs sont invités à cette Assemblée Générale.

Cette section aura la charge de récompenser chaque année les bénévoles qui auront œuvrés dans les diverses manifestations.

A la fin de l'Assemblée Générale, nous partagerons le pot de l'amitié.

Le Président, Alain Guillard

Rando-détente

Le bureau de la section rando-détente du foyer laïc ainsi que tous ses membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.

Notre groupe de 40 adhérents serait heureux de s'élargir. Bienvenue aux nouveaux désireux de s'évader quelques heures dans les sentiers de notre région pour oublier le quotidien et découvrir les richesses locales.

A partir du 1er janvier, 2 sorties mensuelles sont programmées. Elles se dérouleront le premier et le dernier jeudi de chaque mois et s'effectueront sur les sentiers de la commune à raison de 2 heures par sortie. Le point de rencontre sera la salle des sports : départ à 14 heures.

Vous êtes les bienvenus.

Nos prochaines sorties pour 2016 :

- **15 février :**
Le bois des Néfliers - Romillé - 9h
- **13 mars :**
Les Bois Rochel - Plouer-sur-Rance - 9h
- **10 avril :**
Estuaire du Frémur - Lancieux - 8h30
- **8 mai :** Le tour du cap - Erquy
Sur la journée - 8h30
+ pique-nique dans le sac à dos
- **12 juin :** Le château et la forêt de la Hunaudaye
Pleven - sur la journée - 8h30 + pique-nique
- **11 septembre :** La Trotinais - Saint-Senoux
la journée - 8h30 + pique-nique



Pour tous renseignements contactez Bernard Bertschinger : 02.99.69.49.22



Club de l'Amitié

Activités 2016 :

- Mardi 19 janvier
ASSEMBLEE GENERALE
- Dimanche 24 janvier
BAL (Orchestre Dominique Moisan)
- Mardi 02 février
Après-midi CRÊPES
- Dimanche 13 mars
BAL (Orchestre Silvère Burlot)
- Mercredi 16 mars
REPAS (tête de veau à la Drolonerie)
- Samedi 16 avril
REPAS à la Crêperie
- Mercredi 15 juin
PÉTANQUE DU CLUB
- Mardi 26 juillet
PIQUE-NIQUE galettes-saucisses
- Mardi 06 septembre
REPRISE DU CLUB
- Jeudi 06 octobre
REPAS DU CLUB
40ème anniversaire
- Dimanche 09 octobre
BAL (Orchestre Sébastien Renard)

Gribouille

Espace-éveil

Gribouille a fait sa sortie de fin d'année le 3 décembre dernier.

Les petits bouts sont allés visiter le Grand Aquarium de Saint-Malo. Accompagnés de leur assistante maternelle et de Mme Dominique Montigné, ils ont pu y voir des poissons de toutes les formes, de toutes les couleurs et de toutes les tailles, mais aussi des tortues, des crustacés et bien d'autres merveilles du monde sous-marin. Ce fut donc avec des images plein la tête et bien fatigués qu'ils sont revenus de cette sortie.



L'année s'achève et le Père Noël nous a rendu visite, il avait dans sa hotte des cadeaux pour Gribouille et des chocolats pour les enfants.

Pendant les vacances de Noël, Gribouille était fermé et a fait sa réouverture le mardi 5 janvier 2016 avec encore des surprises et des sorties à venir.

Pour nous rejoindre, c'est le mardi et le jeudi matin de 9h à 11h.

Pour tous renseignements : **GUILLARD Nathalie** 02 99 69 42 48 ou **PRIN Gisèle** 02 99 69 44 17.

ACCA

Nous voici au terme d'une nouvelle saison de chasse qui, je l'espère, aura comblé ceux qui pratiquent ce sport si souvent décrié par ceux qui ne le connaissent pas.

Depuis plusieurs années notre société s'efforce de mettre les oiseaux en liberté bien avant l'ouverture de la chasse. Cela impose de réguler les prédateurs; j'en profite pour remercier ceux qui participent à cette activité.

Malgré la présence de nombreux faisans et perdrix à la fin de la saison dernière, la reproduction n'a pas été à la hauteur de nos espoirs. Le temps sans aucun doute été l'une des causes. Il y a aussi les conditions de survie des jeunes oiseaux qui sont exclusivement insectivores pendant leurs premières semaines d'existence. Le lièvre, pourtant fermé depuis deux ans, ne voit guère sa population progresser. Je crois, dans ces conditions, que la chasse ne pourra être réouverte rapidement. Que dire de la situation de la bécasse qui jusqu'à ce jour est peu présente sur nos territoires. Ce phénomène est-il lié aux conditions climatiques ou à la baisse des populations? Sachons rester raisonnables dans nos prélèvements de cet oiseau.

Le banquet des chasseurs de mars 2015 a été une réussite comme les années précédentes; que ceux qui l'ont préparé et ont participé à la bonne organisation de la soirée trouvent ici le témoignage de ma gratitude. Merci aussi à tous ceux qui sont venus à cette soirée. Je vous convie pour l'année 2016 à ce dîner des chasseurs qui se déroulera le 19 mars 2016. Venez nombreux, nous comptons sur votre présence. Merci aussi à monsieur le Maire et à la municipalité qui met la salle des fêtes à notre disposition.

Merci enfin à tous ceux qui mettent à notre disposition les territoires sans lesquels il n'y a pas de chasse organisée possible. Amis chasseurs ramassez vos douilles, il m'arrive trop souvent d'en trouver laissées sur place. Nous devons sur ce point être exemplaires.

Que 2016 soit pour tous une bonne et heureuse année.

M. Boivin, président de l'Acca

Anciens Combattants

Cette année, nous allons accueillir la cérémonie des anciens d'Indochine, notre commune a été touchée par cette guerre.

Le dernier siècle a connu trois guerres où certains ne sont jamais revenus. Des hommes, des femmes, des enfants, les victimes civiles, qui ont perdu la vie pour notre liberté.

Nous avons pris un certain âge, nous devons sensibiliser des hommes, des femmes, plus jeunes que nous, que nous recrutons, qui deviennent « citoyens de la paix » et qui viendront assurer la mémoire combattante en venant se recueillir, se souvenir de ceux et celles qui sont tombés au champ d'honneur, dont les noms sont gravés sur notre monument.

La mémoire des peuples est longue elle se fait lorsque les acteurs ne sont plus là. Les anciens combattants incarnent le socle de la République et de la Liberté. C'est la transmission de la mémoire. Les anciens combattants vous souhaitent une bonne année de bonheur et santé

Le Président Michel Yris

Groupement des Parents d'élèves

L'année se terminait sous une température printanière, les yeux de nos enfants brillant, leur cœur rempli de bonheur.

Le G.P.E s'est réuni courant septembre pour son assemblée générale et a procédé à l'élection du nouveau bureau constitué ainsi :

- Présidente : Gabrielle Rémond

Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) vice président(e) : avis aux candidat(e)s,

- Trésorière : Eliane Laurent

- Trésorière adjointe : Virginie Massart

- Secrétaire : Marie Palatinus

- Secrétaire adjointe : Eugénie Bodin

Ainsi que 14 membres actifs : Linda Lemonnier, Géraldine Hovelaque, Séverine Dubuc, Coralie Turina, Harold Baslé, Estelle Blaise, Mathieu Penhouet, Frédéric Moraux, Anita Magnen, Virginie Rougé.

Bienvenues à Christelle Fizelier, Virginie Massart, Ingrid Calvayrac et Eugénie Bodin qui nous ont rejoints cette année.

Beaucoup de nouveautés pour cette année scolaire :

● Notre deuxième tartiflette a été un réel succès avec près de 330 personnes, elle sera reconduite l'année prochaine, le 19 novembre 2016.

● La 1ère braderie a conquis de nombreux vendeurs avec près de 80 exposants. Nous renouvelons cette manifestation le 16 octobre 2016.

● L'année 2015 se termine avec un spectacle « Drôle de Noël pour un clown ». Ce dernier a eu lieu le Mercredi 16 décembre, offert par les communes de La Chapelle-aux-Filtzméens, Plesder et Pleugueneuc, nous les en remercions vivement.

Merci au père Noël d'avoir pris le temps de venir nous voir, il a toujours un franc succès ! L'après-midi s'est poursuivie par une représentation des enfants du centre de loisirs, bravo à eux et à toute l'équipe du centre pour leur investissement.

Les enfants des 3 communes ont pu danser, glisser et sauter...sur le parquet de la salle pour clore cette belle après-midi par une « BOUM ».

Nous débuterons l'année 2016 par un carnaval le dimanche 13 mars. Le départ du défilé se fera de l'école. Des chars décorés par les enfants pendant les temps des TAP traverseront le village. Une nouveauté pour le GPE qui je l'espère fera le plaisir des petits et des grands. Nous ne manquerons pas de vous donner plus d'informations courant février.

Nous contacter :

Vous voulez nous rejoindre en tant que membre ou bénévole, adressez-nous un courriel à : gpe.pleugueneuc@gmail.com

Vous voulez être informés régulièrement des prochaines manifestations, rendez-vous sur notre site <http://gpe-pleugueneuc.jimdo.com>

Nous continuerons l'année par un Thé dansant le dimanche 03 avril 2016. L'orchestre « Les Copains D'abord » sera là pour vous faire valser sur le parquet de notre belle salle. Réservez votre après-midi !

A vos greniers !

Comme tous les ans nous reconduisons notre vide grenier de la Pentecôte, cette année le 15 mai. Exposants et visiteurs, nous vous espérons nombreux...

Nous clôturerons l'année scolaire par la Fête de L'école qui se déroulera le dimanche 03 juillet 2016.

L'argent ainsi récolté participe à financer diverses sorties scolaires organisées à l'initiative des instituteurs que nous tenons à remercier. Toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu sans l'aide précieuse de Mr le Maire, de la municipalité, des employés communaux et des bénévoles parents et non parents d'élèves. Le GPE les remercie chaleureusement pour leur soutien.

Toute l'équipe du GPE se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2016.

La Présidente, Gaby



Rappel des créneaux pour les entraînements:

- * Le mardi de 19h30 à 21h30 (adultes + ados à partir de 14 ans)
- * Le vendredi de 20h à 22h (adultes + ados à partir de 14 ans)
- * Le samedi de 9h à 11h (école de badminton à partir de 7 ans)



Badminton

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

Créé en 2010, le VBR (club de badminton loisirs) s'améliore au fur et à mesure des années. Initialement réservé aux adultes, le club s'était ouvert aux enfants sur un créneau dédié.



par nos bénévoles (que nous remercions tout particulièrement) Josiane, Alain et Benoît (qui complète régulièrement sa formation d'entraîneur badminton).

Le club, en plus du sport, offre aussi l'occasion de partager des moments conviviaux (galette des rois, repas entre les membres, "3ème mi-temps" après les tournois, barbecue de fin de saison, ...).



L'année dernière, nous choisissons un logo. En parallèle de notre nouveau compte Facebook, nous mettons aussi en place le site internet du club afin de tenir nos membres informés de notre actualité.

Depuis, un sweat à nos couleurs a été choisi et est désormais fièrement porté par nos joueurs lors de nos différents événements inter-clubs.

Nos couleurs sont d'ailleurs bien mises en avant grâce aux bons résultats de nos cadets (Mathieu - qui termine régulièrement en haut des podiums -, Benoît, Clément et Thomas) ainsi que d'autres joueurs plus jeunes (Kévin, Thibault, Gwendal, Martin et Youenn) lors de différents tournois.

Côté adultes, le VBR accueillera en avril prochain son troisième tournoi annuel avec les clubs du Pays de Saint-Malo.

De plus, afin de dynamiser certaines séances, nous avons récemment initié de faire mensuellement des séances communes avec d'autres proches voisins.

La première rencontre aura lieu à Saint-Pierre de Plesguen dès le 6 janvier 2016.

Le samedi matin, nos plus jeunes sont encadrés par un animateur de l'OSBR ainsi que



Le club est composé de membres de tous niveaux et de tous âges.

N'hésitez donc pas à venir jouer avec nous afin de tester et nous permettre de vous convaincre de revenir. A cet effet, vous pouvez contacter notre Président Alain pour tous renseignements complémentaires.

Tél. 02 99 69 42 23

Mail: g.guillardalain@orange.fr

Site: <http://www.vbrpleugueneuc.fr>

Le Président Alain Guillard

Forum des associations

Reportage en images
du vendredi 4 septembre 2015



Repas du CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale a offert le traditionnel repas à nos aînés le 22 novembre 2015 dans une ambiance conviviale ponctuée de chansons et de danses.



Distribution des colis de Noël du Centre Communal d'Action Sociale

Le samedi 19 décembre, les élus se sont rendus chez les anciens de la commune leur offrir des colis du CCAS.



Une soirée Rock'n'Roll



Le groupe Sleeper Bill & Mister Top

4 groupes en concert : Séjour à Nashville garanti

Samedi 10 octobre à la salle des fêtes, c'était soirée Rock 'n' Roll, en direct de Nashville... Sur scène bien sur, avec 4 groupes à l'affiche. Mais aussi dans la salle. Ces dames portaient leur plus belle jupe Rock 'n' Roll, à pois de préférence ; ainsi que foulard et chignon de rigueur.

Les hommes, jeans, Creepers aux pieds et la coupe de cheveux à faire pâlir le King lui-même. Quelques stands appropriés complétaient le tout et donnaient à notre salle des fêtes, un air de grange à spectacle du Tennessee dans les années 50.

Côté musique, on fut gâté. Tout d'abord en guise d'apéro, Sleeper Bill, chanteur guitariste des Sleepwalkerz, et Mister Tof, contre-bassiste, plaçaient la jauge entre Johnny Cash, Carl Perkins et Gene Vincent. Amateur de Disco, passez votre chemin. Ce sera Rock'n'Roll américain, style 50's.

Ensuite le duo britannique « Nuggets » nous rappellera qu'un spectacle peut être festif, comme on sait le faire dans les pubs outre-Manche.

Mais voici que le trio « Hudson Maker » nous ramène aux choses sérieuses. Mister Tof, toujours impeccable à la rythmique et Alban le chanteur guitariste au « picking » ravageur. The Sleepwalkerz terminera la soirée, avec ferveur et énergie, dans un style plus ouvert et ré-actualisé de Rockabilly.

« Allons, Peggy Sue, remontons dans notre Pink Cadillac, passons au Drugstore avant de reprendre la Highway 61 pour Memphis-Tennessee. »

Merci Cat pour nous avoir fait voyager dans le passé et l'espace le temps de cette soirée. Rendez-vous pour une récidive en 2016.

Le repas des classes 6
aura lieu le dimanche
23 octobre 2016

Classes 5

Dimanche 30 Août rassemblement des conscrits



De gauche à droite :

Rang 1 : Lemaire Didier, Pinault François, Yris Michel, Lemarié née Trégon Marie-Antoinette, Lemaire née Essirard Albertine, Régeard Loïc, Maire et Lardoux Léo, Roze André, Rolland Ethan, Blondeau-Beaujour Manon, Rocheron Alan, Thiaux Clémence, Pichon Mathéo.

Rang 2 : Pinault née Nogues Yvette, Masson née Delamotte Amélie, Masson Robert, Lepère Michel, Nobilet Alain, Desaintjean Claude, Poulain née Beaujour Annie, Bodin Loïc.

Rang 3 : Desaintjean née Rosais Annie, Desaintjean née Conversin Martine, Champalaune née Boissel Marie-Hélène, Chrétien Annie, Chouin Eugène, Masson Jean-Paul, Hamel Serge, Lardoux Michelle.

Rang 4 : Gueneuc Franck, Kergourlay Didier, Roquet Jean-Yves, Rouxel Franck, Rouxel née Pinault Sylvie.

Tout en haut : Bourasseau Laura, Nivole Dimitri, Ermel Amandine, Ermel Guillaume et Ambre, Rocheron Philippe, Chesnard Jean-Pierre, Leconte Frédéric, Kachelmus Tina, Gallée née Rolland Isabelle.

Commémoration



11 novembre

Autour du monument aux morts, les enfants de la commune ont participé à l'hommage rendu aux combattants de la première guerre mondiale.



MAIRIE

Tél : 02 99 69 40 47 - Courriel : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Ouverture
de la mairie au public :

Site internet communal :
www.pleugueneuc.com

PERMANENCES

Maire : du lundi au vendredi sur rendez-vous - Adjoint : sur rendez-vous

| | | |
|----------|--|---------------|
| Lundi | 8h30 - 12h30 | 13h30 - 17h30 |
| Mardi | 8h30 - 12h30 | |
| Mercredi | 8h30 - 12h30 | |
| Jeudi | 8h30 - 12h30 | |
| Vendredi | 8h30 - 12h30 | 13h30 - 17h30 |
| Samedi | 9h - 12h (<i>fermée en juillet-août</i>) | |

SERVICES INTERCOMMUNAU

◆ CONSEILLER GENERAL

M. LEFEUVRE

La Chapelle aux Filtzméens

Tél. : 02 99 45 23 45

◆ COMMUNAUTE DE COMMUNES : 02 99 45 23 45

◆ Piscine de Combourg

Les habitants de Pleugueneuc bénéficient de tarifs réduits. Se renseigner en Mairie

EMPLOI PERMANENCES SOCIALES

◆ ASSISTANTE SOCIALE

- 2ème et 4ème jeudis de chaque mois en Mairie, avec Mme PARAIRE (*secteur aggloméré*)

Tous les mardis avec M. Ribault en Mairie (*secteur non aggloméré*) sur R.V. au 02 99 73 05 69

◆ MSA

mercredi après-midi (14h-17h) à Tinténiac

◆ CARSAT (Retraite Générale)

sur rendez-vous au : 39 60

◆ AIDES AUX RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Renseignements au CDAS de Combourg
Tél. : 02 99 73 05 69

◆ CICAS

(Retraite complémentaire des salariés) uniquement sur rendez-vous en Mairie de Combourg. Tél. : 0 820 200 189

◆ ADMR

Avenue des Trente à Tinténiac
Tél. : 02 99 68 06 57.

◆ MAISON DES SERVICES

3 rue de la Mairie - Combourg

Tél. : 02 23 16 45 45

- lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h

- vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h 30

maison-des-services@bretagneromantique.fr

www.bretagneromantique.fr

◆ PÔLE EMPLOI (ASSEDIC-ANPE)

Tél. : 39 49

pole-emploi.fr

◆ MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Tél. : 02 99 82 86 00

◆ ESPACE ENTREPRISES

(Création ou reprise d'entreprises)

Renseignements : 02 23 16 46 46

LOGEMENT

◆ PACT ARIM

22 rue Poulain Duparc à Rennes

Tél. : 02 99 79 51 32

◆ ADIL

Conseil complet sur le logement (financement, fiscalité, contrats, locations...)

Tél. : 02 99 78 27 27

◆ ARCHITECTE CONSEIL

M. Roch de Crevoisier

Renseignements en Mairie

TÉLÉPHONES UTILES

◆ Pompiers : 18

◆ Service Médical de Garde : 15

◆ Gendarmerie : 17

◆ Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

SERVICES MUNICIPAUX

◆ BIBLIOTHÈQUE : 02 99 69 41 52

Lundi de 16h à 18h

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 16h à 19h 30

Samedi de 10h à 12h

◆ GARDERIE : 02 99 69 49 56

Ouverture les jours de classe :

Le matin de 7h 15 à 8h 40

et le soir de 16h 40 à 19h.

SERVICES

◆ LA POSTE : 02 99 69 40 32

◆ ECOLE PRIMAIRE : 02 99 69 40 26

◆ RÉSIDENCE DU BIGNON

Tél. : 02 99 69 49 43

◆ SALLE MULTIFONCTION

Réservations : 02 99 69 40 47

◆ CORRESPONDANT Ouest-France :

M. Alexandre Begueret : 06 42 87 72 10

alexbegueret@yahoo.fr

CABINET MÉDICAL

◆ Médecin

Tél. 02 99 6074 65

Florence CARRÉ

◆ Infirmières

Tél. 02 99 73 91 71

Anne-sophie DUCHÉ

Laurence GASCOIN

Catherine GUINARD-DENNI

Audrey LÉBOUFFAN

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Second tour 13 décembre 2015

RÉSULTAT SCRUTIN

Inscrits : 1 236

Votants : 663

Blancs : 26

Nuls : 19

Exprimés : 618

M. LE DRIAN : 328 voix

M. PENNELLE : 159 voix

M. LE FUR : 131 voix



Les scrutateurs et les assesseurs au dépouillement

INFORMATION ADMINISTRATIVE

Carte d'identité : sa validité passe à 15 ans

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes d'identité, délivrées depuis 2004 sont valides 15 ans. Pour les personnes majeures, cette prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière et la date inscrite ne changera pas. Les cartes des mineurs restent valides 10 ans.

www.interieur.gouv.fr



16 NAISSANCES

| | |
|--|-------------------|
| ■ JOURNO Caliope 27, Tréguivien | 31 janvier |
| ■ DESPAS Enzo 3, rue de la Plaine | 04 février |
| ■ ALLAIN George 8, La Sevaignière | 15 février |
| ■ LARDOUX Léo 1, Le Clos Provost | 20 février |
| ■ ROUX Clément 1, La Ville Hue | 01 mars |
| ■ GENOUVRIER Élie 26, rue de la Vallée | 05 mars |
| ■ LEFEBVRE Mathys 22, rue de la Libération | 13 mai |
| ■ TALEB Garance 10, Le Bois aux Moines | 09 juin |
| ■ TIZON Liham 5, Pondolay | 26 juin |
| ■ PILO BUSNEL Gabriel Tréguivien | 22 juillet |
| ■ FIZELIER Charlie 34, square de Brocéliande | 01 août |
| ■ BOISSEL Youen 16, rue de Rennes | 24 août |
| ■ FOYER Axel 4, La Sevaignière | 27 août |
| ■ HERVY Alexandre 17, rue de la Vallée | 31 août |
| ■ BASLÉ Léna 30, rue de la Vallée | 02 octobre |
| ■ MICHEL Elya 7, rue de la Vallée | 16 octobre |



25 DÉCÈS

| | |
|--|---------------------|
| ■ DELAMOTTE Denise 15, square Bertheline | 10 janvier |
| ■ ARRIBART Simone veuve FOUÉRÉ La Ville Morhain | 12 janvier |
| ■ BESLAY Fernande veuve CHERBONNEL Résidence du Bignon | 25 janvier |
| ■ ABRAHAM Jean-Pierre 7, square Bertheline | 06 février |
| ■ GAREL Hubert Pondolay | 01 mars |
| ■ MASSON Jean 5, rue du Linon | 12 mars |
| ■ GILLET Aline veuve LEMÉE 2, Le Bois ès Coqs | 17 mars |
| ■ COEURDRAY Madeleine veuve HUET 28, rue de Rennes | 10 avril |
| ■ VAUTRAVERS Claude 11, square Bertheline | 27 avril |
| ■ DUTERTRE Germaine veuve DENISOT 23, Le Perquer | 03 mai |
| ■ HAMON René 3, rue de la Libération | 12 mai |
| ■ PAROUX Marie veuve MARCHAND Les Touches Ferron | 23 mai |
| ■ LAUNAY Yvette veuve AUBERT 22, rue de Coëtquen | 13 juin |
| ■ BOISSEL Yvonne La Barre du Leix | 28 juin |
| ■ GALLAIS Simone veuve DESAIZE 30, Tréguivien | 21 juillet |
| ■ VAUDELET René 29, L'Hôpital | 28 juillet |
| ■ JOLIF Anne-Françoise épouse GILLET 62, rue de Rennes | 31 juillet |
| ■ LIMBOUR Jacques St-Père Marc en Poulet | 04 août |
| ■ BOISSEL Simonne La Barre du Leix | 22 août |
| ■ BRINDEJONC Marie-Thérèse Résidence du Bignon | 14 septembre |
| ■ CHRÉTIEN Raymond 13, La Ville Morhain | 11 octobre |
| ■ DESHAYES Jean-Yves 10, Cours Nogues | 21 octobre |
| ■ BERHAUT René 6, square de Brocéliande | 31 octobre |
| ■ ERRUSSARD Pierre 16, La Ville Hue | 02 décembre |
| ■ CHOUIN Arnaud Plesder | 21 décembre |

10 MARIAGES

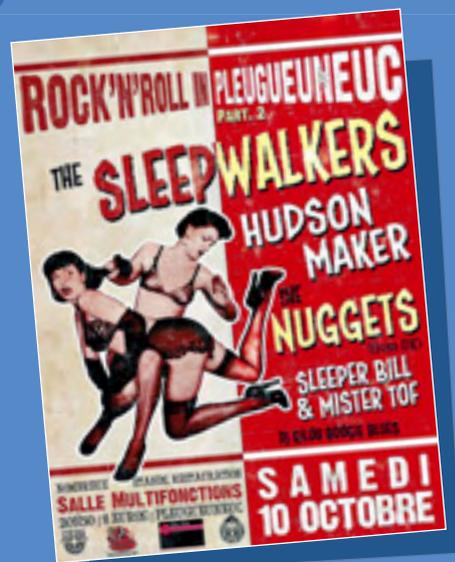
| | |
|---|-------------------|
| ■ LE FESSANT Morgane et TALEB Elyasse 10, Le Bois aux Moines | 17 janvier |
| ■ DANEL Mélissa et BOUVIER Damien 9, Pitrel | 02 mai |
| ■ GENGEMBRE Vicky et ANDRÉ Mickaël 10, Le Perquer | 09 mai |
| ■ DENOUAL Karine et JOSELIN Christophe 42, Le Perquer | 16 mai |
| ■ GOSSEIN Emmanuelle et JOUBIN Kévin 9, cours Nogues | 06 juin |
| ■ LE METAYER Carole et MÉTAY Jean-Marc 1, La Lande Besnard | 27 juin |
| ■ BERSON Lucie et BASLÉ Vincent 21, cours Nogues | 27 juin |
| ■ RABASTÉ Linda et LEMONNIER Vincent 9, Tréguivien | 11 juillet |
| ■ LHOMME Virginie et ROUGE Nathaël 23, Le Breil Caulnette | 24 juillet |
| ■ JOUAN Carole et BUSNEL André 16, rue de la Plaine | 25 juillet |



Une soirée **Rock'n'Roll**



Le bœuf final a réuni tous les musiciens sur scène.



Le samedi 10 octobre une soirée Rock'n'Roll avec 4 groupes à l'affiche faisait résonner la salle multifonctions.



Le groupe Hudson Maker

Repas du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a offert le traditionnel repas à nos aînés le dimanche 22 novembre 2015 dans une ambiance conviviale ponctuée de chansons et de danses.



Fête des voisins



Fin août les habitants de la Ville Morhain se sont retrouvés sous un soleil radieux.

